

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR:

- L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL SUR LES 42 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT
- L'ABROGATION DES CARTES COMMUNALES DES COMMUNES DE : ADELANS-ET-LE-VAL-DE-BITHAINE, CALMOUTIER, CHATENOIS, CITERS, LIEVANS ET POMOY
- L'ELABORATION DES PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS (PDA) DE MONUMENTS HISTORIQUES DES COMMUNES DE COLOMBE-LES-VESOUL, MOLLANS, NOROY-LE-BOURG, QUERS, SAULX ET VILLERS-LES-LUXEUIL.

Par arrêté n°2025-197 du 3 novembre 2025, M. le Président de la Communauté de Communes du Triangle Vert a décidé **d'une enquête publique** unique qui se tiendra du 27 novembre 2025 à 9 h 00 au 6 janvier 2026 à 17 heures

- ✓ Cette enquête publique unique portera sur :
 - l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;
 - l'abrogation des cartes communales des communes de Adelans-et-le-Val-de-Bithaine, Calmoutier, Chatenois, Citers, Liévans et Pomoy;
 - l'élaboration des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques des communes de Colombe-lès-Vesoul, Mollans, Noroy-le-Bourg, Quers, Saulx et Villers-lès-Luxeuil.
- ✓ L'enquête publique aura lieu pendant une période de 41 jours consécutifs du jeudi 27 novembre 2025 à 9h00 au mardi 6 janvier 2026 à 17h00 afin de recueillir les observations du public.
- ✓ Par la décision n° E25000095/25 en date du 20 octobre 2025, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Besançon a désigné une commission d'enquête composée de : Madame Elisabeth BIDAUT, Présidente, Mesdames Christine BIDOYEN-WENGER et Marie-Christine CLERC-GEVREY, membres titulaires et Madame Catherine ROZE, membre suppléant.
- ✓ Le dossier d'enquête publique complet est à disposition du public :
 - 1) en version numérique à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/6876,
 - 2) en version papier au Siège de la Communauté de Communes (lieu d'enquête publique) en mairie de Saulx, 27 Grande Rue, 70240 Saulx, aux jours et heures habituels d'ouverture

3) en version papier dans les mairies des communes suivantes (lieux d'enquête publique) aux jours et heures habituels d'ouverture de :

- Franchevelle, 4 rue des Tuileries 70200 Franchevelle
- Mollans, 2 route d'Arpenans, 70240 Mollans
- Villers-le-sec, 3 rue des Ecoles, 70000 Villers-le-sec
- Villers-lès-Luxeuil, 3 rue de la Maison Commune, 70300 Villers-lès-Luxeuil
- 4) sur un poste informatique mis à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes, Mairie de Saulx, 27 Grande Rue, 70240 Saulx, aux jours et heures habituels d'ouverture.
- Le public pourra émettre des observations entre la période : du jeudi 27 novembre 2025 à 9h00 au mardi 6 janvier 2026 à 17h00
 - par voie postale, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Triangle Vert, 27 Grande Rue 70240 SAULX
 à l'attention de la commission d'enquête « PLUi, abrogation des Cartes Communales et création de PDA »
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-6876@registre-dematerialise.fr
 - Sur les 5 registres d'enquête publique sur support papier, établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenus à la disposition du public dans les lieux d'enquête publique ;
 - Sur le registre dématérialisé sécurisé accessible à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/6876
 - Par écrit auprès de la commission d'enquête au cours des permanences mentionnées ci-dessous ;
- ✓ Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public :

Dates	Horaires	Lieux
Jeudi 27 novembre 2025	09 h 00 à 12 h 00	Siège CCTV en Mairie de SAULX
Jeudi 27 novembre 2025	15 h 00 à 18 h 00	Mairie de VILLERS-LE-SEC
Samedi 29 novembre 2025	09 h 00 à 12 h 00	Mairie de FRANCHEVELLE
Lundi 1 ^{er} décembre 2025	14 h 00 à 17 h 00	Siège CCTV en Mairie de SAULX
Jeudi 4 décembre 2025	09 h 00 à 12 h 00	Mairie de MOLLANS
Jeudi 4 décembre 2025	15 h 00 à 18 h 00	Mairie de VILLERS-LE-SEC
Vendredi 5 décembre 2025	08 h 30 à 11 H 30	Mairie de FRANCHEVELLE
Jeudi 11 décembre 2025	14 h 30 à 17 h 30	Mairie de VILLERS-LES-LUXEUIL
Samedi 13 décembre 2025	09 h 00 à 12 h 00	Siège CCTV en Mairie de SAULX
Lundi 15 décembre 2025	09 h 00 à 12 h 00	Mairie de MOLLANS
Lundi 15 décembre 2025	13 h 00 à 16 h 00	Mairie de FRANCHEVELLE
Mercredi 17 décembre 2025	15 h 30 à 18 h 30	Siège CCTV en Mairie de SAULX
Jeudi 18 décembre 2025	14 h 30 à 17 h 30	Mairie de VILLERS-LES-LUXEUIL
Lundi 22 décembre 2025	15 h 00 à 18 h 00	Mairie de VILLERS-LE-SEC
Mardi 23 décembre 2025	14 h 00 à 17 h 00	Mairie de MOLLANS
Lundi 5 janvier 2026	14 h 30 à 17 h 30	Mairie de VILLERS-LES-LUXEUIL
Mardi 6 janvier 2026	14 h 00 à 17 h 00	Siège CCTV en Mairie de SAULX